

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Band: 93 (1984)
Heft: 7

Rubrik: Rubrique jeunesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Se faire connaître parmi la jeunesse

Le service Jeunesse de la Croix-Rouge de Belgique a organisé, avec la collaboration de la Ligue des Croix-Rouges, un séminaire européen à Wégimont (province de Liège) sur le thème de la Diffusion du Droit international humanitaire et des principes et idéaux de la Croix-Rouge parmi la jeunesse et auprès des responsables CRJ, du 27 août au 1er septembre. Quinze sociétés nationales de Croix-Rouge y ont participé: Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Etats-Unis, France, Grèce, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République fédérale d'Allemagne, Suède et Suisse.

James Christ

La diffusion «à chaud»

Récemment, le CICR a réalisé combien de résistances existaient à son action (assistance et protection des victimes de conflits armés) par méconnaissance des principes de la Croix-Rouge et des règles humanitaires qui la guident.

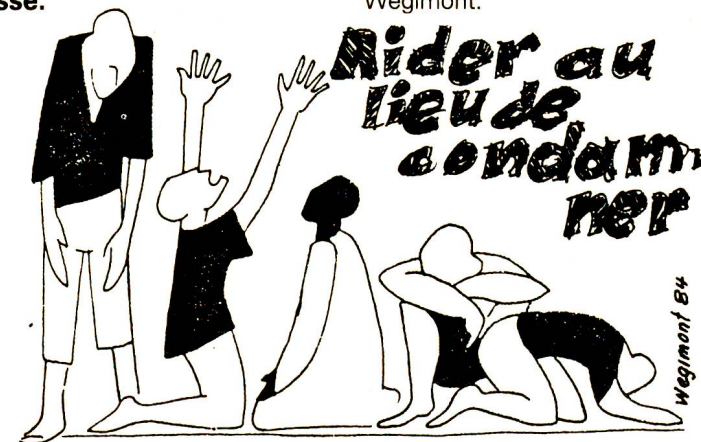
Jusqu'en 1978, le CICR s'occupait peu de diffusion, notamment parce que les Conventions mentionnent expressément l'obligation pour les Etats de faire connaître ce qu'ils ont signé. En mars 1978, trois délégués du CICR sont froidement assassinés au bord de la route lors d'une mission. Malgré cela, le CICR décide de continuer son action d'assistance et de protection aux victimes de ce conflit dans la Corne de l'Afrique. Mais des mesures seront prises sur le terrain. Les combattants doivent connaître la valeur de pro-

«Le but ultime de la diffusion du Droit international humanitaire est de susciter, par une large connaissance de ses principes, des droits et des devoirs qu'il organise, une véritable «conscience humanitaire...»

Valère Bleiman

tection du signe de la Croix-Rouge. Comment contacter la guérilla sur le terrain? Comment diffuser l'esprit et le contenu des Conventions signées par les Etats en guerre, mais dont les hommes ignorent tout?

Une campagne d'information est alors lancée au moyen



d'affiches, des slogans (par exemple: «La Croix-Rouge ne combat pas, elle vous aide...»), de distribution de secours avec emblème.

Au Salvador, un délégué a été spécialement chargé de la diffusion: conférences aux soldats, discussions avec eux se répètent chaque jour. Dans les villages, il rencontre les membres de la guérilla à l'occasion d'une distribution de médicaments ou de nourriture aux populations des campagnes. Il peut alors remettre de petites cartes plastifiées sur lesquelles figurent, dans la langue du pays, les règles élémentaires du DIH.

Dans d'autres pays actuellement en guerre (Afghanistan par exemple, où la Croix-Rouge n'est pas acceptée) cette diffusion «à chaud» rencontre de très grandes difficultés.

...et la diffusion «à froid»

Les gens désirent oublier la guerre, certains pensent que la guerre n'arrivera plus dans leur pays, ou qu'elle pourrait être atomique, sans possibilité de faire quoi que ce soit: d'où la difficulté de motiver le pu-

blic. Et pourtant, cette diffusion devrait se faire, spécialement auprès de la jeunesse.

Il existe pour cela une certaine quantité de matériel. Nous avons publié dans *Contact + Jeunesse* des propositions de leçons sur ce sujet à l'intention des enseignants. Mais le sujet paraît ardu. Concevoir et réaliser une approche plus simple et mieux adaptée à l'âge des élèves et de jeunes: c'était un des buts poursuivis par le séminaire de Wégimont.

pédagogie de la réussite. Une première partie a été réalisée. Peut être utilisée dès l'âge où l'on maîtrise l'abstraction (12-13 ans).

Diffuser: un devoir et une nécessité

Lorsqu'un paquebot est en train de sombrer, il est peut-être trop tard d'expliquer aux passagers où se trouvent les gilets et canots de sauvetage et de leur apprendre à s'en servir!

Il en va de même en ce qui concerne le Droit international humanitaire. Partant de la nécessité de susciter chez tout homme une véritable «conscience humanitaire», les représentants des jeunes réunis à Wégimont, au terme de ce séminaire, adressent un appel aux jeunes d'Europe et à leurs organisations (voir encadré).

Il s'agit en effet de faire connaître ces éléments fondamentaux et de se rendre compte qu'il ne suffit pas d'avoir cet esprit au fond du cœur, mais qu'il doit se transformer en action concrète. Plus de solidarité entre les hommes: c'est avant tout une action vécue. □

Les travaux du séminaire

Différents groupes de travail se sont penchés activement sur la conception de matériel et sur la création de méthodes nouvelles de diffusion.

Programmes de formation

destinés aux responsables de groupes de jeunes. Pourrait être concentré sur deux jours pour faire le tour de la question dans ses lignes générales.

Utilisation des médias

- projets d'affiches
- réalisation d'émissions radio (l'exemple préparé à Wégimont présentait l'originalité d'être multilingue, selon une technique qui permet de faire passer un message très simple, compris par les auditeurs, même s'il ne comprennent pas la langue de tous les intervenants)

«Au cœur du symbole»

Jeu de société (voir schéma) qui fait intervenir les situations de détresse, les règles du Droit humanitaire, l'action de la Croix-Rouge et celle d'autres organisations.

«Aider au lieu de condamner»

Ensemble de fiches créées selon le système de enseignement programmé et faisant appel aux principes de la

P.-S. Au moment de mettre cet article sous presse, nous apprenons que la commission Croix-Rouge Jeunesse de la Société pédagogique vaudoise vient de décider de mettre sur pied un week-end de travail en novembre prochain. Il réunira des spécialistes et des pédagogues: ceux-ci auront pour tâche de réaliser sous une forme semblable d'autres chapitres sur ce thème, en vue de mettre à disposition de la Croix-Rouge, et par conséquent des jeunes, un matériel plus complet.

Nouveau: rubrique-jeunesse

A partir de ce numéro, nous réservons, dans les colonnes de notre nouvelle revue *Actio*, une rubrique permanente à l'intention des responsables du service jeunesse.

Dans le souci de leur donner une information plus actuelle et plus complète, les anciennes lectrices et anciens lecteurs de la publication *Contact + Jeunesse*, qui paraissait jusque-là quatre fois par un avec un tirage de 10 000 exemplaires, recevront gratuitement les numéros de septembre, octobre et décembre d'*Actio*.